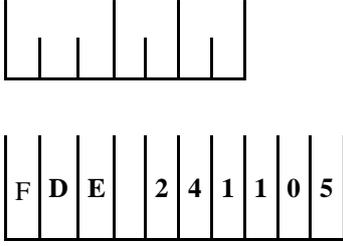


Première année

M.E.N.R.S.	FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI	O.N.E.F
-------------------	--------------------------------------	----------------

 <p>Le diagramme de barres à hauteurs variables est composé de six barres de hauteurs différentes. En dessous, une grille de chiffres est présentée dans une table à 2 lignes et 8 colonnes :</p> <table border="1"><tr><td>F</td><td>D</td><td>E</td><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>1</td><td>0</td><td>5</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	F	D	E	2	4	1	1	0	5										INTITULE DE L'EMPLOI POSEUR DE REVETEMENT DE SOL	SECTEUR : GENIE CIVIL DOMAINE : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS CORPS DE METIER : SECOND ŒUVRE ET CHAUSSÉE
F	D	E	2	4	1	1	0	5												

1 - DEFINITION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI

Sous le contrôle du Conducteur de travaux et aidé par son équipe, le Poseur de revêtement de sol est chargé d'EFFECTUER LA POSE DE REVETEMENT DE SOL EN MATERIAUX SOUPLES.

Ainsi, pour accomplir ses tâches, il doit :

- ◆ avoir des connaissances en histoire de l'art ;
- ◆ être robuste, solide, musculeux, vigoureux ;
- ◆ être patient, persévérant et soigneux.

2 - DESCRIPTION DES ACTIVITES

Dans la réalisation de sa [fonction](#), il est appelé à :

- ◆ exercer son activité sur un éventail très large de revêtements dans une entreprise spécialisée de pose (sols d'intérieur, de gymnase,...) ;
- ◆ être spécialisé sur un ou plusieurs types de revêtement (moquettes, sols thermoplastiques, dalles de sol souples) ;
- ◆ effectuer la pose murale de revêtements souples ;

- ◆ effectuer des tâches courantes (encollage du support) ;
- ◆ avoir la charge des tâches spécifiques (découpe et arasement de la moquette ;
- ◆ avoir le sens artistique et une bonne formation en dessin.

3 - MATERIELS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

Grattoir, balaye, peigne, spatule, cutter, machine à fraiser, chalumeau.

4 - REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Activités de liaison

Activités intrinsèques

10 %

Relations hiérarchiques et [fonctionnelles](#) :

Préparation des supports, application de la bande de revêtement, finition : 80 %

Encadrement de l'équipe : 10 %

5 - CONDITION DE TRAVAIL

Durée : 8 heures par jour

Efforts physiques

- ◆ Manipulation des charges lourdes ;
- ◆ Postures courbées fréquentes.

Risques d'accident de travail

Blessures, brûlures .

Risques de maladies professionnelles

Fatigue, courbature.

Ambiance de travail

Travail sur chantier “ clos et couvert ”.

6 - EXIGENCES DE CONNAISSANCES

Connaissance de base

– Expression écrite et orale

La connaissance de la langue française est indispensable pour la compréhension et l'interprétation des documents ou manuels d'ouvrage.

La capacité d'expression écrite lui permet noter les instructions du supérieur hiérarchique et les désirs du client.

La capacité d'expression orale est utile pour assurer l'accueil des clients et maintenir une bonne entente avec l'équipe et le Chef hiérarchique.

– Niveau scientifique

Le poseur doit avoir la connaissance des dessins géométriques, la maîtrise de la mesure et des quatre (04) opérations en vue de respecter la conformité de la commande.

Connaissances théoriques

- ◆ Connaissance des différents types de revêtements (moquettes, sols thermoplastiques, dalles de sol souples) ;
- ◆ Connaissance de l'histoire de l'art.

Compétences professionnelles

- ◆ Maîtrise de la technique de la pose de revêtement de sol en matériaux souples ;
- ◆ Maîtrise de la technique de réalisation du joint (pose de la bande, collage du support à l'endroit du joint, soudages à froid et à chaud) ;
- ◆ Maîtrise de la manipulation des outils (spatule, cutter, machine à fraiser, ...).

7 - EXIGENCES DES RESPONSABILITES ET LIAISONS

Marges d'autonomie et de décision

Le Poseur de revêtement de sol organise son travail dans le cadre défini par le descriptif des travaux (nature, couleur du revêtement), débitage de revêtement. Il coordonne son plan d'action avec l'équipe.

Responsabilités hiérarchiques

- ◆ Recevoir et appliquer les instructions du supérieur hiérarchique : Chef de chantier ;
- ◆ Travailler en collaboration avec l'équipe auprès de laquelle il peut exercer des responsabilités de [Chef d'équipe](#) ;
- ◆ Transmettre les désirs du client en cas de modifications demandées.

Responsabilités techniques et économiques

Le Poseur de revêtement de sol est responsable de la justesse de la pose de revêtement et de la qualité d'exécution des travaux..

Responsabilités humaines et sociales

- ◆ Le Poseur de revêtement de sol participe au maintien de la bonne relation entre l'équipe ;
- ◆ Il encadre l'équipe dans la réalisation de l'ouvrage.

8 - CONDITIONS D'ACCES

Accès direct

Avec un CAP Poseur de revêtement de sol.

Accès indirect (promotion interne)

Comme ouvrier non qualifié ou à partir d'autres emplois ([maçon](#), [carreleur](#), peintre) + évaluation
Durée : 8 heures par jour supérieur hiérarchique

9 – PERSPECTIVES DE CARRIERE

- ◆ Possibilité d'accès à la [fonction](#) de Commis de chantier.